

A TRAVERS LE REGARD DES ENFANTS

Il y a de cela une vingtaine d'années, même le plus distrait des observateurs n'aurait eu aucun mal à remarquer que l'historiographie du Moyen Age connaissait une petite révolution. En effet, pour la première fois, l'histoire de l'enfance allait être prise au sérieux. Les premiers efforts se portèrent, bien sûr, non pas sur l'histoire des enfants eux-mêmes mais sur l'histoire structurelle de l'enfance ; l'on se préoccupa avant tout de déterminer s'il y avait bien eu en Europe médiévale la notion même d'une période de la vie que l'on puisse appeler « enfance » plutôt que « petit âge adulte ». Une telle problématique, mal posée à plusieurs égards, allait au moins obliger les historiens à un nouvel examen des sources traditionnelles : les traités de droit sur la minorité et la majorité, les ordonnances portant sur les successions et les tutelles, de même que les textes littéraires s'appliquant à définir les « âges de l'homme ». Au plan religieux, les historiens portèrent un nouveau regard sur la thématique de la Vierge à l'Enfant pour tenter d'y percevoir les sentiments que les adultes avaient nourris à l'endroit des enfants et de l'enfance en général. Enfin, la question de la parenté spirituelle attirera un nombre croissant de chercheurs spécialistes de la toute fin du Moyen Age.

De toutes ces recherches, il me semble que nous avons moissonné beaucoup de détails mais peu de substance, en tout cas rien que l'on puisse qualifier de révolutionnaire. Certes, nous avons appris que les parents, au Moyen Age, maltraièrent souvent leurs enfants. En dépit des réactions d'enthousiasme inquisiteur que souleva cette découverte, il ne semble pas qu'ils aient pour autant manqué d'intérêt pour le bien-être de leur progéniture, ni qu'ils leur aient accordé moins d'affection – à distinguer de l'indulgence – que les parents des périodes ultérieures. Il ne faudrait pas faire des taux élevés d'avortements et d'infanticides la preuve de leur indifférence devant l'abandon des bébés, car toute société connaît des

tensions qui provoquent à leur tour des dérèglements. Comme le disait si bien l'un de mes collègues, chaque société a ses idéaux et chacune échoue à s'y conformer.

Quoi qu'il en soit, j'ai la conviction que la recherche serait bien plus profitable si elle s'attachait non plus aux problèmes abstraits et structurels de l'enfance en tant que phase du cycle de la vie, mais à des conditions plus concrètes, telles que la socialisation et le développement des manières de penser au cours de l'enfance. La transmission des valeurs, stéréotypes, préjugés et aversions est un aspect important de l'enfance qui fut trop longtemps négligé. C'est aujourd'hui devenu un lieu-commun de la socio-psychologie que d'affirmer que la fin de l'enfance biologique (ce que nous appellerions adolescence) « constitue la période cruciale dans la formation de l'identité et dans celle des valeurs, idéaux et dispositions d'esprit »¹.

Dans le présent article, je viserai deux objectifs. Premièrement, je me propose de rappeler quelques mises au point théoriques sur ce sujet, lesquelles devraient nous permettre de focaliser et d'affiner notre analyse. En second lieu, je m'attarderai un moment sur des textes qui sont déjà bien connus mais qui ne sont pas habituellement étudiés sous le même angle que celui que je compte prendre ici. La plupart des exemples présentés en ces pages proviennent du sud de la France et datent des XIII^e et XIV^e siècles. Cependant, il m'arrivera à l'occasion de citer certains textes et en particulier des extraits d'œuvres poétiques dont les origines se situent à l'extérieur de cette région. C'est au cours de mon essai qu'apparaîtra le bien-fondé du titre que je lui ai donné : « A travers le regard des enfants ».

*
*

Survolons pour commencer quelques-unes des perspectives récentes de la théorie, en tenant compte toutefois du fait que ces énoncés théoriques ont pris forme parmi des sociologues et des psychologues penchés sur le cas d'adolescents contemporains des classes moyennes. De surcroît, même s'ils se définissent volontiers comme non-freudiens ou behavioristes, ces savants portent en eux la marque profonde de postulats freudiens. Certaines de leurs idées doivent néanmoins être prises en considération, ne serait-ce que parce qu'elles fournissent l'assise d'un ensemble de notions simples mais fondamentales qui ont trop rarement été appliquées aux matériaux exploités par les médiévistes.

Je débiterai par une banalité qui mérite quand même d'être rappelée : quel que soit le nom qui lui est donné, quel que soit le moment de son apparition selon les individus, il survient chez chacun un moment dans sa vie

1. W. MEISSNER, « Parental Interaction of the Adolescent Boy », dans M. GOLD et E. DOUWAN, *Adolescent Development*, Boston, 1969, p. 142. Nous ne donnerons les références que pour les citations, les sources et les propos de spécialistes.

où il atteint l'âge biologique et réalise une certaine autonomie. Du point de vue de l'intéressé, le prélude à ce passage est constitué d'une série d'étapes lors desquelles le monde est constamment interprété et réinterprété : paradoxe d'une certitude perpétuellement remise en question. Ainsi la vision des relations humaines, un jour affirmée avec une téméraire assurance, se trouve dès le lendemain complètement métamorphosée et réaffirmée avec une égale vigueur et une égale confiance. Un théoricien a de la sorte décrit les aspects proprement intellectuels et artistiques de cette phase de la croissance : *La portée de l'intelligence de l'adolescence se voit... déçue. La netteté des formes rigides (...)* (je dirais plutôt « raidies ») *construites au cours des périodes de latence reçoit une vive stimulation et les rêves éveillés occupent une plus grande part de l'activité mentale.*²

Ceci signifie, je pense, que ces idées rigides, sont en fait des images idéalisées, voire des fantasmes, assimilables à des rêves de puissance et d'autorité. Il s'agit de la part du visionnaire d'une remise en ordre du monde par le biais de la rêverie. De telles vanités n'ont rien de neuf. Guillaume, comte de Poitiers, le mentionne sans détours dans son « vers de driers niens » composé vers la fin du XI^e siècle. Il nous dépeint son ultime rencontre avec ses propres rêveries de jeune chevalier : « Je ne sais si je dors ou si je veille, à moins qu'on ne me le dise »³.

En somme, chaque personne parvenant à maturité exerce un effort mental, si tenu soit-il, en vue de réorganiser l'univers, ce qui prend inévitablement un aspect conflictuel ou dissonant lorsque cette réinterprétation du monde se confronte à la sagesse des aînés. En conséquence, il serait sans doute juste de proposer (bien que les auteurs de ces lignes préféreraient probablement ne pas le faire) que « le problème de l'autonomie [est]... chez l'adolescent, une lutte pour son identification et son intégrité ; il accomplit une rupture à travers une rébellion plus ou moins tapageuse qui peut se camoufler ou au contraire se donner en spectacle »⁴.

Ces réflexions nous aident à comprendre le phénomène des bandes errantes de « jeunes hommes » juifs, accompagnés de camarades plus âgés, qui apparaissent tels quels dans la documentation arabe et hébraïque du littoral méditerranéen à la fin du Moyen Âge. Ces bandes, d'après Mark Cohen, étaient composées de « fauteurs de troubles qui faisaient surface particulièrement pendant les trêves pour ébranler l'autorité » au sein de la

2. L. SPIEG, « A Review of Contributions to a Psychoanalytic Theory of Adolescence », dans M. GOLD et E. DOUVAN, *op. cit.*, p. 5. Il peut y avoir d'autres âges critiques, par exemple la pré-adolescence. Voir M. INBAR, *The Vulnerable Age Phenomenon*, New York, 1976.

3. Les chansons de Guillaume IX duc d'Aquitaine, éd. A. Jeanroy, Paris, 1967 (2^e éd.), p. 6.

4. M. GOLD et E. DOUVAN, *op. cit.*, p. 131. L'on pourra consulter avec réserves : W. WALL, « The Psychology of adolescence », chapitre premier de son ouvrage *Constructive Education for Adolescents*, Londres, 1977.

communauté juive⁵. Un autre exemple, plus charmant celui-ci, nous a été fourni en 1979 par Monique Wernham. En 1429, à Salon-de-Provence, une jeune femme nommée Astruge refusa le mariage qui lui était imposé et réagit avec l'outrance si caractéristique de l'adolescence en proclamant qu'elle préférerait la mort à cette union : « in presentia quorum [hominum]... respondit quod non faceret ymo prediliget mori... »⁶.

Il y a plus. Chaque société, chaque culture impose des contraintes à l'élan rebelle de sa jeunesse. Ainsi, la culture juive en Europe médiévale demandait aux adolescents et aux jeunes adultes d'éviter toute provocation et toute participation aux rixes qui pouvaient compromettre la sécurité de la juiverie. Le goût normal de la bravade détournait ces adolescents d'obéir aveuglément à ces restrictions, comme s'ils se croyaient capables de tenir tête au monde entier. Prenons, par exemple, quelques-uns des textes signalés à Manosque par Joseph Shatzmiller. Deux passages de son livre nous révèlent le comportement d'adolescents et de jeunes adultes (le terme latin « *juventus* » figure dans l'un des documents) qui sont impliqués dans le genre d'incidents que leurs parents auraient justement préféré leur voir éviter. Dans un cas, un jeune Juif défia un garçon chrétien pour se venger d'un affront fait à son père. La bagarre s'acheva avec morsures et effusions de sang. Une autre altercation mit aux prises un jeune Juif pauvre et un jeune chrétien. Un dernier exemple met en scène deux jeunes femmes : Arfilia, la Juive, avait tant offensé la Chrétienne par ses propos que celle-ci la frappa haineusement⁷. De semblables violences étaient portées devant la justice à Manosque mais là comme ailleurs, elles auraient pu cristalliser l'animosité populaire contre les Juifs, peut-être retenue jusque-là, en explosion de violence. C'est pour cette raison que les enseignements prodigués tant par les parents que par la communauté juive devaient impérativement imprégner les enfants de l'importance d'observer discrétion et réserve. Les écrits des *hasidim* rhénans du XII^e siècle seraient l'illustration la plus parlante de cette optique, sans doute en grande partie à cause du souvenir laissé par les massacres de Juifs dans la région rhénane à l'époque des Croisades. Ils offrent en effet un sinistre tableau de la souillure qu'entraîne chez les Juifs la fréquentation de non-Juifs⁸.

Malgré ces efforts, l'insistance même des mises en garde avait toutes les chances de produire des effets contraires ou encore d'éveiller l'illusion de

5. M. COHEN, « Jews in Mamlük environment : The Crisis of 1442 », dans *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, XLVII (1984), pp. 442-443, particulièrement le numéro 48.

6. M. WERNHAM, « Une rupture de promesse de mariage : 1430 », dans *Provence historique*, n° 115 (1979), p. 73.

7. J. SHATZMILLER, *Recherches sur la communauté juive de Manosque au Moyen Âge, 1241-1329*, Paris-La Haye, 1973, pp. 110-111.

8. Voir I. MARCUS, *Piety and Society : The Jewish Pietists of Medieval Germany*, Leiden, 1981.

relations humaines idéales. Les jeunes gens pouvaient refuser de reconnaître que des rapports avec des membres isolés du groupe identifié comme oppresseur présentaient un aussi grand danger que les relations avec l'ensemble. Ils pouvaient encore par naïveté et hardiesse se dresser contre des interdits qu'ils savaient pourtant bien justifiés. Cette situation creusait un fossé plein de tensions entre la sagesse des aînés et les aspirations idéalisées de la jeunesse. Ces tensions devaient forcément connaître leur dénouement dans les pires circonstances, lorsque le geste de l'un ou de plusieurs membres du groupe oppresseur affecterait directement l'existence des adolescents. Il est important de noter que c'est précisément au cours de l'adolescence et des premières années de l'âge adulte que de tels incidents risquaient davantage de se produire car auparavant, les parents et la communauté arrivaient normalement à exercer un contrôle suffisant sur l'enfant et à éviter qu'il ne soit mêlé à des situations potentiellement humiliantes ou violentes. Vient un temps où la protection familiale ou communautaire cède à l'autonomie de l'adulte qui s'épanouit. La violence et l'humiliation l'atteignent. L'expérience joue alors son rôle et les illusions, les rêves s'estompent. C'est la peur — non pas seulement les conseils de prudence répétés depuis des années par les parents — mais bien la peur, dure et tangible, qui s'installe.

Devant le danger, néanmoins, seul un courage moral peut être d'un secours. C'est cette vertu, et celle-là uniquement, que les plus vieux souhaitaient voir se manifester chez les jeunes gens. Le poète espagnol Shem Tob ben Joseph Palquera, qui écrivait au XIII^e siècle, exprimait sentencieusement cette idée :

*Si la peur est comme une pierre
Alors je suis un marteau.
Si la peine est un feu,
Alors je suis la mer.
Quand elle vient, mon cœur
Augmente en force
Telle la lune qui brille davantage
Quand tombe le soir.*⁹

C'était en grande partie l'objectif de l'éducation donnée par les parents et la communauté que de cultiver cette vertu. Leurs préceptes inspiraient une sorte de discipline stoïque ou un comportement que l'on opposait délibérément, et parfois de façon caricaturale, au comportement des Chrétiens. Voici comment Joseph Kimhi le présentait, au milieu du XII^e siècle :

Juifs et Juives, qui restent humbles dans toutes leurs actions, élèvent leurs enfants, petits et grands dans la lecture de la Torab. S'ils entendent un enfant prononcer quelque parole vile, ils le battent et le punissent de telle sorte qu'il ne jure

9. D. GOLDSTEIN (éd.), *Hebrew Poems from Spain*, Londres, 1965, p. 141.

plus jamais. Ils lui enseignent à prier tous les jours. S'ils apprennent qu'il a pris l'habitude de jurer, ils l'empêcheront de le faire. Leurs filles, pudiques, ne traînent pas dans les rues et ne sont pas surprises à folâtrer comme le font les filles des Gentils, qui se montrent n'importe où au coin des rues. Le Saint, Béni soit-Il, a empêché ce fleau d'atteindre les Juifs.¹⁰

La meilleure démonstration de ce que je décris provient des merveilleux et touchants poèmes rédigés en hébreu médiéval qui donnent de fréquents témoignages du courage moral manifesté en parole et en action par les enfants et les jeunes à l'aube de la vie adulte devant les menaces de mort ou de conversion forcée. Cet aspect a récemment été souligné dans une communication de Tova Moked.¹¹ Le célèbre poème sur les martyrs de Mayence nous raconte :

*De petits enfants clamèrent à Lui d'une
seule voix : « Ecoute, ô Israël, le Seigneur
est notre Dieu, le Seigneur est Un ! »
De jeunes hommes quittèrent leurs chambres
pour sanctifier le Saint Nom, car en ce jour,
Il mettait son Peuple Elu à l'épreuve.
Oh, comme les enfants crièrent !
Tremblants, ils voient leurs frères égorgés,
la mère attache son fils, de peur que ses
frémissements ne profanent le sacrifice...
Des femmes compatissantes étrangent leurs
propres enfants ; des vierges pures rient amèrement ;
les époux se donnent leurs baisers d'adieux
et tous se lancent ardemment au-devant du massacre.¹²*

Un autre poème, qui relate les martyrs de Spire, aborde le même thème de la façon suivante :

*De tendres enfants et des femmes
se laissèrent ligoter, comme des agneaux
de prix dans la fournaise ardente...
Ils dirent à leurs mères : « Ne cédez pas
à la pitié. Le Ciel nous a demandé
d'être sacrifiés dans le feu pour le Seigneur. »*

10. R. CHAZAN (éd.), *Church, State and the Jew in the Middle Ages*, New York, 1980, p. 252. Pour une vue d'ensemble de l'éducation des enfants chez les Juifs du Moyen Âge, voir E. KANARFOGEL, « Attitudes towards Childhood and Children in Medieval Jewish Society » in *Approaches to Judaism in Medieval Times*, II^e éd. D. BLUMENTHAL (Brown Judaic Studies n° 57), Chico, Calif. 1985, pp. 4-14.

11. T. MOKED, « Memory as Meaning : The Literary Response of German Jewry to the Crusades », communication inédite présentée au colloque « Europe in the Age of the Crusades » (Princeton University, le 9 mars 1985).

12. T. CARMÍ (éd.), *Penguin Book of Hebrew Verse*, Harmondsworth, 1981, pp. 372-386 pour cet extrait et ceux qui suivent.

Evoquant l'*akeda*, c'est-à-dire le geste d'Abraham liant Isaac, un poète qui traire des martyres du XII^e siècle fait dire à Isaac :

Lie-moi pour le sacrifice...

*Lie mes mains et mes pieds pour
que je ne me rende pas indigne du sacrifice.*

*Je crains que dans la terreur je n'entache
ton bonheur, et je veux t'honorer grandement.*

Ces poèmes sont complexes. La surcharge d'allusions bibliques y est presque écrasante. Une référence au commandement qui promet une longue vie à celui qui honore père et mère est pour le moins étrange dans un poème sur le martyr des enfants. L'usage fréquent des modèles de l'*akeda* pour de petits enfants nous perturbe quelque peu si l'on songe à la tradition talmudique qui montre Isaac en adulte fait. Qui plus est, le sacrifice d'Isaac ayant été interrompu par Dieu, les poètes qui chantaient l'*akeda* interrogeaient sans doute leurs consciences sur les raisons qui retenaient l'intervention divine dans les sacrifices de leur propre époque. Il y a, en outre, chez eux l'intention de jeter la honte sur les Chrétiens par ces descriptions du massacre d'innocentes victimes. La superposition de ces motivations et contradictions dans le langage poétique multiplie les obstacles à la bonne compréhension des vers. Deux éléments restent pourtant nets :

- 1) Ces poèmes exhortent la communauté à transmettre efficacement ces valeurs à sa jeunesse, ou proclament le succès de cette transmission.
- 2) En même temps, ils trahissent une incertitude.

La peur y est ouvertement présente. Il est clair que pour les poètes, la *seule* peur des jeunes qu'ils mettent en scène résulte du souci de ne pas altérer le sacrifice par leurs réactions de panique. Au fond, ce que ces poètes expriment réellement, c'est la crainte que la communauté n'ait pas entièrement convaincu sa postérité que la mort est préférable à la conversion et qu'il faut l'envisager avec courage, plutôt que de profaner le Peuple Elu. Nous en savons assez sur les tragiques événements que rappellent les poèmes pour peser le bien-fondé de cette crainte, dévoilée ici de façon détournée.

Il va de soi que la poésie hébraïque, comme toute illustration d'un idéal de perfection devant la persécution, se garde d'expliquer le comportement des sujets défaillants. Un sentiment de compassion ou de sympathie peut, à l'occasion, apparaître dans des sources moins apologetiques mais les poèmes commémoratifs, eux, ne font aucune concession à leur idéal. Dira-t-on que ces lourdes exigences pesant sur des enfants, en particulier sur ceux qui devenaient adultes, n'ont pas eu d'effets destructeurs ? Je le conteste. Je me fonde pour cela sur le phénomène des délateurs juifs, ces individus qui apprennent tôt à vivre dans le compromis. Il faudrait en savoir davantage sur ces incidents et sur l'*âge* de ces Juifs au moment de leur *premier* geste de

trahison envers leur communauté¹³. Encore une fois, je crois que la peur est à la source du problème, cette peur de ne pouvoir se montrer digne de si rigoureuses traditions, cette peur si lourde et si épuisante qu'elle pouvait motiver ou provoquer à l'encontre des aînés le rejet de la communauté et de ses valeurs, voire sa destruction. J'ai également l'impression que les conversions précèdent elles aussi mais d'une manière moins sournoise, de cette pression exercée sur des enfants arrivant à maturité. Mais nous avons encore beaucoup à apprendre sur l'âge des néophytes avant de pouvoir fournir des preuves à l'appui de cette hypothèse.

*
**

Quittons la théorie pour nous diriger maintenant vers des domaines plus concrets, où les thèmes envisagés jusqu'ici auront peut-être l'heur d'éclairer certains aspects du comportement des groupes et des individus au Moyen Âge. Compte tenu de l'espace dont nous disposons, seuls quelques exemples pourront nous occuper. Rappelons-nous toutefois que cet article a pour but de reconstituer l'interprétation et le sens des événements tels qu'ils ont été perçus par des enfants et notamment des adolescents. Nous cherchons à voir les événements « à travers le regard des enfants ». Les poèmes hébraïques cités plus haut révèlent les espoirs des auteurs pour une transmission efficace des valeurs de la communauté mais n'en restent pas moins muets sur les pensées profondes des jeunes dans l'épreuve, même s'ils se servent d'eux comme protagonistes. Nous n'en tirons que l'image idéalisée qui leur fut offerte comme modèle et une intuition sur leurs réactions probables contre cette image imposée par leurs aînés. Nous possédons par ailleurs un ensemble de descriptions de circonstances pénibles et périlleuses devant lesquelles ils durent réagir. Je désire analyser de plus près quelques textes représentatifs pour voir les incidents comme les ont vus les enfants.

Les textes que j'ai choisis proviennent de dossiers judiciaires soumis aux autorités chrétiennes. Nous serions tentés de croire que le fait de voir des Juifs recourir aux tribunaux du Languedoc et de la Provence pour obtenir réparation contre des Chrétiens serait le signe de bonnes relations entre les deux groupes au XIII^e siècle. Cette interprétation serait en partie juste si nous admettions comme principe que le type de justice pratiquée pour les uns et les autres était identique. Or, les travaux de J. Shatzmiller nous ont permis de prendre conscience du contraste qui prévalait entre une procédure judiciaire juste et égalitaire, d'une part, et un comportement arbitraire, une

13. Pour de plus amples renseignements sur ce phénomène de la délation, voir J. SHATZMILLER, *op. cit.*, pp. 61-62 ; R. CHAZAN, « The Blois Incident of 1171 », dans *Proceedings of the American Academy for Jewish Research*, XXXVI (1968), p. 16, n. 6. La théorie de la déviance pourrait être ici d'une certaine utilité ; voir par exemple H. KAPLAN, « Self-Attitudes and Deviant Behavior », dans *Youth and Society*, XIV (1982-1983), pp. 185-211.

arrogante humiliation *sociale* dont on affligeait les minorités, d'autre part ¹⁴. L'humiliation peut se marquer dans les arrêts rendus à propos de litiges que mentionnent les mêmes dossiers judiciaires. Poussons plus loin : il y a souvent dans ces litiges des victimes plus ou moins dissimulées. Voici le cas du « tuteur ou curateur » des biens d'un Juif décédé appelé Abraam de na Rosa. Il intente une poursuite afin de récupérer un manse qui, selon ses dires, avait été injustement confisqué à Abraam de son vivant. Dans cette affaire qui prit naissance à Béziers et qui fut jugée en 1247 dans la vague d'enquêtes royales de cette année-là, il fut souligné que la maison avait été construite par Abraam « comme s'il fut agit de la sienne ». Abraam laissait trois filles, Castellana, Mairona et Cima, et c'est pour elles que le tuteur en question réclamait restitution du manse. Nous aurions tort de nous éloigner de ce texte sans avoir auparavant pris conscience d'un détail : lors de la saisie, les filles d'Abraam, ou du moins l'aînée, se trouvaient probablement au foyer avec leur père, à moins qu'elles n'aient trouvé la maison aux mains de Gentils à leur retour. D'une manière ou de l'autre, la scène dut être poignante pour n'importe quel enfant. Toujours mineures lors du jugement, les filles auront donc été particulièrement sensibles à l'incident puisqu'il s'était produit depuis moins de huit ans, peut-être moins de quatre ans, dans la mesure où le texte fait référence à l'administration de Béziers par Guillaume d'Ormois (1239-1243). Nous pouvons vraisemblablement le situer au cours de la rébellion des Méridionaux contre la domination française en 1240-1241. D'Ormois était sans doute accompagné de son fils adolescent quand il exécuta la saisie. Le jeune homme allait en effet devenir plus tard le bras droit de son père. Ainsi, semble-t-il, les enfants de part et d'autre apprenaient des leçons et les retenaient ¹⁵.

Dans un autre texte, bien connu, tiré des enquêtes de Beaucaire, nous trouvons cette affaire, jugée en 1248 : Simon, Juif d'Arles, qui se disait pauvre, raconta aux juges de quelle façon les agents de la cour chrétienne (*nuncios*) l'interpellèrent un soir sous prétexte qu'il était à la recherche de prostituées. Il expliqua comment il fut ensuite détroussé, comment le viguier de Beaucaire vint le lendemain pour le mettre aux arrêts, saisir ses biens et le traiter avec mépris. Cette histoire n'est guère réjouissante mais le plus triste, ce n'est pas tant la description des malheurs de Simon que le contexte dans lequel il les subit. Le vieillard était rabbin. Le soir de l'agression, il revenait de la maison de Moïse, fils de Cura, où il avait donné son enseignement. De plus, il accompagnait alors deux de ses élèves dans les rues obscures et portait une lanterne pour les guider. Notre vision serait incomplète si nous oubliions d'imaginer la scène telle que l'ont vue les deux garçons : voici que l'on accoste leur pauvre et vieux maître qui les raccapagne à la maison après la

14. J. SHATZMILLER, *op. cit.*, pp. 146-147.

15. Pour ce texte, voir L. DELISLE (éd.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XXIV, Paris, 1904, p. 326, n. 26. En ce qui concerne l'administration de Guillaume d'Ormois, voir pp. 247*-248*.

classe pour l'humilier et l'accuser de courir la gueuse. C'est un drame qui se joue alors sous leurs yeux quand le représentant de l'autorité juive doit s'incliner devant des Chrétiens ; c'est une manifestation de l'impuissance de la communauté juive. Imaginons-nous la peur et même la honte qu'ont pu éprouver ces garçons en cet instant. Plus que jamais s'ancraient en eux les valeurs qui n'avaient jusqu'alors été que des paroles, – paroles que leur avait peut-être prononcées leur maître le soir même – paroles lyriques et émouvantes, certes, mais qui n'avaient été jusque-là que des mots¹⁶.

Nous n'avons toujours pas le droit d'abandonner ce texte car nous devons le laisser entraîner notre imagination encore plus loin. La peur crée un déséquilibre. N'allons pas nous contenter de voir dans l'incident cité plus haut une simple illustration des leçons apprises. Les garçons rentrèrent chez eux, rapportèrent ce qu'ils avaient vu à leurs parents, qui leur auront certainement rappelé les avertissements répétés depuis des années à propos du danger que représente l'étranger. Mais les enfants n'auront pas nécessairement pour autant retenu ces admonestations comme l'auront souhaité leurs parents. Il est possible que la peur ait eu un effet négatif, ce qui nous ramène à la question des délateurs juifs et des conversions volontaires au Christianisme. On peut vaincre la peur en se joignant à l'oppressur. Bien sûr, de semblables événements n'ont pas motivé toutes les conversions et toutes les trahisons. Il faudrait tout de même revoir les faits et essayer d'y déceler chaque cas où le rejet de la communauté a pu avoir pour origine de telles tensions et de pareilles peurs.

Ces réflexions sur la peur nous fournissent une transition vers un nouvel ensemble de textes que j'ai étudié ailleurs. Il s'agit d'une série de pétitions adressées au tribunal de l'un des domaines du comte de Toulouse en 1251 et demandant que justice soit promptement rendue en faveur des Juifs de Taleine, dans l'Allier. Les plaintes comprenaient deux volets : d'une part, les meurtriers présumés d'un Juif dénommé Jacob de Oilac avaient été arrêtés puis relâchés sans subir le châtement. Peu après, eux ou d'autres avaient commis un second homicide. Un représentant des Juifs déclara que « parce que le premier acte n'avait pas été puni, Aginus, juif de Taleine, avait été assassiné, ce qui ne se serait pas produit si le premier meurtre avait été puni »¹⁷.

D'autre part, plusieurs Juifs avaient versé de fortes sommes aux officiers supérieurs et de plus petites sommes aux subalternes afin de faire progresser l'enquête sur les meurtres précédemment mentionnés, mais en vain. A la lecture de ces textes, je suis arrivé à la conclusion que les Juifs de

16. *Ibid.*, p. 528, n° 268.

17. Ces textes se trouvent dans P.-F. FOURNIER et P. GUEBIN (éd.), *Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers*, Paris, 1959, pièce 4, n° 88-95. J'en ai traité dans « Jews on top : Women and the Availability of Consumption Loans in Northern France in the Mid-Thirteenth Century », *Journal of Jewish Studies*, XXIX (1978), pp. 49-50.

Taleine avaient bien conscience de la vulnérabilité de leur communauté au milieu du XIII^e siècle et qu'ils pressentaient qu'un enchaînement d'épisodes violents pouvait découler spontanément d'un seul incident, à moins qu'ils n'interviennent efficacement pour rompre les maillons de cette chaîne. Les faits montrent bien que les autorités chrétiennes, qui avaient aussi intérêt à faire respecter l'ordre public, reconnaissaient le risque d'un tel enchaînement¹⁸. Ceci nous ramène à nouveau à l'importance de l'éducation chez les Juifs, à cette insistance sur la nécessité pour les membres de la communauté de se tenir à l'écart de tout ce qui pourrait déclencher une réaction en chaîne. Mais cette affaire nous rappelle également que lorsqu'un tel événement avait lieu, même une lourde contribution financière ne pouvait suffire à en enrayer les conséquences. En effet, dans le cas qui nous occupe, la bonne volonté des autorités chrétiennes à l'égard des Juifs ne permettait pas pour autant que l'on retienne ou que l'on punisse un suspect sans preuves suffisantes ; cette inaction de la justice pouvait être interprétée par le peuple comme une autorisation tacite d'accomplir d'autres actes de violence.

Jusqu'ici, j'ai omis d'envisager ces derniers textes du point de vue des enfants, ici de Copinus, le fils d'Aginus. Copinus connaissait déjà l'attitude fataliste, coutumière chez les Juifs, à l'égard des réactions en chaîne menant d'un acte de violence à l'autre. Il n'en avait pourtant pas pleine conscience tant que son père n'en avait pas été victime. Auparavant, Copinus avait appris qu'il fallait soudoyer la justice des Chrétiens afin de sauvegarder ses biens et faire toutes les libéralités nécessaires à la protection de ses intérêts. Il témoigna justement qu'« il savait que son père, Aginus, qui avait été tué » avait eu à soudoyer des officiers chrétiens pour protéger sa vie et ses avoirs. Mais là aussi, ce n'est qu'en découvrant à quel point les tractations que lui avait enseignées son père étaient justifiées que la leçon fut véritablement apprise. Elles étaient absolument indispensables à sa survie mais même en s'en acquittant le mieux possible, rien ne garantissait qu'il pourrait vivre paisiblement. En d'autres mots, derrière chaque paiement, chaque pot-de-vin et chacun de ces fragiles espoirs de maintenir la paix sociale demeurait un fond de crainte indélébile. Pour Copinus, la peur devint tangible lorsque survint le meurtre de son père, alors même qu'il se trouvait au seuil de sa propre carrière.

Un dernier texte enfin, rassemblant celui-là plusieurs des thèmes que nous avons abordés. Un père juif se plaignit en 1248 de ce que le viguier du lieu avait injustement exigé une amende de son fils. Pour quel motif ? Lors d'une randonnée en bateau sur le Rhône qui devait les conduire à Avignon, le jeune Salvatus et deux de ses compagnons avaient aperçu un aigle pris dans un arbre sur la rive et l'un des garçons, mais non Salvatus, avait réussi à dégager le rapace. Accusés du vol de l'oiseau, les jeunes furent traînés devant le viguier, qui les jeta incontinent en prison en attendant de recevoir

18. J. SHATZMILLER, *op. cit.*, p. 75.

l'amende exigée du père. Il serait peut-être trop romantique de s'y arrêter, mais n'y a-t-il pas quelque triste contraste dans cette journée qui débute par une croisière sur le Rhône et qui s'achève dans un cachot médiéval ?¹⁹

Les plaintes du père auprès des autorités reposaient uniquement sur les détails techniques de l'affaire. Salvatus n'ayant en aucun cas pris possession de l'aigle, il n'avait pas à payer d'amende et celle-ci devait lui être restituée. En outre, comme l'indiquait le père, son fils avait été jeté en prison alors qu'« il n'avait pas encore atteint l'âge de quatorze ans » à partir duquel une personne peut être tenue responsable de ses actes selon le droit romain. Sans faire nécessairement allusion à la *bar mitzva*, qui ne prendra forme qu'à la fin du Moyen Âge, il n'en faut pas moins reconnaître la valeur symbolique du treizième anniversaire pour les garçons juifs. Cette fois, le symbole se confondait avec la réalité. J'ai la certitude qu'à partir du jour où il connut la prison, Salvatus devint un homme.

*
**

Si nous souhaitons avoir du passé une image nuancée et globale, nous devons soigneusement distinguer les modèles de vertu et de courage forgés par les dirigeants et les lettrés de l'expérience vécue par les gens ordinaires. Nous devons garder à l'esprit qu'un modèle doit être capté et fixé dans les pensées de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte. Songeons que tout enseignement, toute image imposée de l'extérieur, peut et pourra se heurter à des résistances, en partie parce qu'il est normal que des adolescents créent leurs propres idéaux à contre-courant de ce qui leur est indiqué et en partie parce que les menaces qui pesaient sur la vie des enfants juifs au Moyen Âge forçaient les parents et la communauté à les protéger de tout rapport potentiellement dangereux avec les Chrétiens. La petite enfance ne pouvait bien sûr se dérouler ainsi, comme dans une cellule fermée où les dures réalités de la vie seraient d'abord dévoilées en termes abstraits et poétiques, puis graduellement conjuguées à des mesures défensives. Au contraire, les multiples contacts entre Juifs et Chrétiens au Moyen Âge interdisaient un isolement aussi conservateur. Trop souvent, le mal faisait une brèche dans l'enveloppe protectrice de la parenté et de la communauté et se manifestait avant que les directives du système défensif aient pu être assimilées, par exemple dans le cas des filles d'Abraam de na Rosa. Ces exceptions mises à part, c'est généralement durant l'adolescence que l'épreuve était subie. Tous les parents redoutaient cette période pendant laquelle leurs enfants découvrirait une relative autonomie et pourraient s'aventurer seuls ou avec une surveillance réduite. Ainsi, de génération en génération, les incidents se répétaient inlassablement et venaient confirmer les vertus traditionnelles, les rendaient concrètes et mettaient fin aux rêves puérils. Les poèmes nous

19. L. DELISLE, *op. cit.*, p. 490, n° 164.

présentent ces situations pour montrer que la sagesse des aînés en sortait victorieuse ; les poètes empruntaient des voix d'enfants et d'adolescents pour soutenir cette vision des faits. Après avoir tenté de regarder les événements à travers le regard des enfants, je ne crois pas que nous puissions y accorder foi.

William Chester JORDAN